



Commission Inclusion
Sociale, Démocratie
Participative et Droits
Humains de CGLU

La Commission défend et élargit l'agenda global pour le Droit à la Ville lors du Congrès de CGLU et Habitat III

Rapport des activités de la CISDPDH lors du Congrès de CGLU et d'Habitat III

Novembre 2016

La Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains a joué un rôle actif lors du [Congrès Mondial de CGLU](#) à Bogota (12-15 Octobre) et de la Conférence de l'ONU sur le Développement Urbain Durable et le Logement – [Habitat III](#) à Quito (17-20 Octobre). Lors de ces deux événements, la Commission a été représentée par ses villes membres et par son Secrétariat, au côté de ses partenaires de la société civile et du système onusien des droits de l'Homme. Tant Bogota que Quito ont été des occasions importantes pour défendre l'agenda du droit à la ville et de renforcer le mouvement global pour les droits humains dans les villes.

Du 12 au 15 octobre 2016, la ville de Bogota (Colombie) a accueilli le 5ème Congrès de CGLU – Sommet Mondial des Autorités Locales et Régionales. La semaine suivante, du 16 au 20 octobre, la Conférence des Nations Unies sur le Développement Urbain Durable et le Logement – Habitat III a eu lieu à Quito (Équateur). Lors du premier événement, la Commission a organisé [l'atelier permanent « Co-Créer la Ville »](#) -qui mis en résonance les voix des gouvernements locaux avec celles des citoyens et de la société civile-, ainsi que le [Dialogue Politique « Le Droit à la Ville au cœur du Nouvel Agenda Urbain »](#) et la [session d'apprentissage entre pairs « Finances Locales, Gouvernance Inclusive et Budgets Participatifs »](#). À Quito, la CISDPDH a participé à un programme d'activités tout aussi riche, dans le cadre de la Conférence officielle et des Forums alternatifs portés au sein de la [Plateforme Globale pour le Droit à la Ville](#).



La Commission donne voix aux citoyens au Congrès de CGLU et renforce le mouvement municipaliste global pour le droit à la ville

Dans le cadre du Sommet Mondial des Gouvernements Locaux et Régionaux, la Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains de CGLU a été présente au sein de trois espaces principaux mettant en commun les institutions locales et internationales, le secteur de la recherche et les mouvements sociaux.

1. Plateforme permanente « Co-Créer la Ville » : cet atelier a eu lieu chaque matin lors du Congrès et a constitué le principal espace pour la participation des citoyens, les mouvements sociaux et les organisations de la société civile au Sommet. Des activistes du monde entier sont également intervenus en ligne créant l'opportunité d'un dialogue encore rarement établi avec les acteurs des mobilisations post-2011 comme *Occupy Wall Street* ou les *Indignés espagnols* ou encore des collectifs d'artistes auto-gérés. La plateforme était organisée autour de six sessions différentes – chacune d'entre elle portait sur un axe spécifique du droit à la ville sur lequel les participants avaient préalablement travaillé à partir de textes contributifs sur des « pads » (et toujours éditables) : le droit à la ville durable, le droit à la ville vivante, le droit à la ville de l'apprentissage, le droit à la ville démocratique, le droit à la ville diverse et le droit à la ville juste. Les résultats de cet atelier – bientôt disponibles - seront destinés illustrer et à orienter la mise en œuvre du droit à la ville, à partir des pratiques et expériences conjuguées des habitants et des gouvernements locaux présentées lors de l'atelier. L'atelier a été coordonné par Bernardo Gutiérrez à la demande du Secrétariat Mondial de CGLU.



2. Dialogue Politique « Le Droit à la Ville au cœur du Nouvel Agenda Urbain » : le vendredi, 14 octobre, la Commission a organisé un Dialogue Politique en présence d'Ada Colau (Maire de Barcelone), Patrick Braouezec (Président de Plaine Commune), Abdoulaye Thimbo (Maire de Pikine), Jan Van Zanen (Maire d'Utrecht), Cuauhtémoc Cárdenas (Coordinateur Général des Affaires Internationales de la Ville de Mexico), Soo A Kim (Directrice de Droits Humains de la ville de Gwangju), Bahram Ghazi (Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme), Alison Brown (WIEGO, Plateforme Globale pour le Droit à la Ville) et Pablo Benson (activiste de *Occupy Wall Street*). La session a été animée par Lorena Zárate (Présidente d'Habitat International Coalition) et Magali Fricaudet (Coordinatrice de la CISDPDH).

Pendant le premier temps du débat, les représentants institutionnels ont présenté leur vision du droit à la ville et ce que sa mise en œuvre signifie dans leurs villes. Malgré les différences géographiques qui marquent les enjeux du droit à la ville sur chaque territoire, les intervenants ont partagé l'idée que la garantie des droits humains de tous les habitants de la ville est une nécessité absolue et qu'il était de leur devoir en tant que gouvernements locaux de tout mettre en œuvre en ce sens. Pour cela les représentants des villes ont partagé leurs approches fondées sur les droits dans les politiques publiques – de la lutte contre les discriminations à l'accès au logement et à l'énergie. Les représentants locaux ont aussi appelé de nouvelles relations dans les aires métropolitaines, qui soient fondées sur la solidarité et la redistribution et non pas sur la compétitivité. Enfin, ils ont insisté sur le besoin d'élargir le réseau mondial de villes pour les droits humains et le droit à la ville.

Du point de vue des organisations et institutions internationales, Bahram Ghazi (ONU-HCDH) a souligné l'importance de développer des mécanismes effectifs pour la redevabilité en termes de droits humains de la mise en œuvre du Nouvel Agenda Urbain, qui concertera aussi les gouvernements locaux en tant qu'acteurs clé de l'Agenda. Enfin, Alison Brown (WIEGO), dans le même sens qu'Ada Colau, a réaffirmé l'idée que la marchandisation de la ville est insoutenable et que, à cet égard, il devient de plus en plus important de garantir les droits sociaux de tous les habitants –y compris ceux des travailleurs « informels ».



- [Cet article](#), publié par le journal colombien « *El Tiempo* », souligne les questions principales issues du Dialogue Politique (en espagnol uniquement).

3. Session d'apprentissage entre pairs « Finances Locales, Gouvernance Inclusive et Budgets Participatifs » : la CISDPDH, avec la [Commission Finances Locales pour le Développement](#) et [l'Observatoire International de la Démocratie Participative \(OIDP\)](#), a organisé cette session d'apprentissage entre pairs. Les participants ont suivi une méthodologie « d'examen par les pairs », à partir de l'étude de cas du processus de budget participatif de La Paz (Bolivie), qui a été présenté par Roger Quiroa (conseiller du Maire). L'échange s'est appuyé sur la participation de Dolors Sabater (Maire de Badalone), Pedro Vicente Obando (Maire de Pasto), Sally Ant-Lee (Maire de Sorsogon), Sylvie Ducatteau (Conseillère d'Aubervilliers), Fernando Pindado (Commissaire à la participation citoyenne de Barcelone) et Cézar Busatto (Secrétaire à la Gouvernance Locale de Porto Alegre).

En amont du débat, Bachir Kanouté (ENDA-ECOPOL) a introduit la session : comment inclure tous les acteurs de la ville, comment rendre les citoyens co-responsables des défis collectifs ? Afin de répondre à ces questions, Giovanni Allegretti (Centre d'Études Sociales de l'Université de Coimbra) a facilité la discussion, au cours de laquelle les participants ont soulevé des questions essentielles pour la conception et la mise en œuvre de budgets participatifs inclusifs et financièrement durables : la participation en ligne dans la prise de décisions et la menace que la fracture numérique représente pour l'inclusion sociale ; l'importance de la décentralisation des ressources nationales vers les gouvernements locaux pour assurer le pouvoir de décision réel des citoyens, et le besoin de trouver l'équilibre entre les rôles des techniciens et des organisations sociales dans le processus des budgets participatifs avec des projets faisables. Tous les participants ont quand-même reconnu le rôle essentiel de la participation citoyenne dans les processus de prise de décisions municipaux –pas uniquement par rapport au budget, mais dans tous les domaines des politiques publiques- pour construire un sens d'appartenance à la communauté capable de renouveler le contrat social local.



4. Réunion de travail sur l'héritage des Jeux Olympiques en termes d'inclusion sociale. À la demande du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis et du territoire de Plaine Commune, une réunion de travail a été organisée avec des villes ayant accueilli des Jeux Olympiques pour témoigner de l'héritage de ces manifestations sur leurs territoires, sur le volet urbain, économique, culturel, éducatif et social ; cette réunion était ouverte aux organisations internationales ayant participé aux débats soulevés par l'organisation de grands événements et dont le regard peut contribuer à consolider une autre approche des Jeux Olympiques. Cette réunion s'est tenue en présence d'Abdel Sadi, Vice-Président du Conseil Départemental en Charge des Relations Internationales ; d'Aurore Brachet, Directrice de Via Le Monde ; de Sylvie Ducatteau, conseillère municipale à Aubervilliers ; d'Antonio Aniesa, Collaborateur de Patrick Braouezec sur les questions métropolitaines et internationales ; Aline Abreu, chargée des relations internationales de la Ville de Rio ; de Lorena Zarate, présidente de HIC, et de Nelson Saule de l'Institut Polis.



Cette réunion a permis de partager les expériences et les réflexions autour des impacts des Jeux sur l'aménagement urbain, le développement économique et l'environnement, et d'aborder, de façon critique et en partant de l'expérience de Rio, la question des héritages culturels, éducatifs et sportifs des Jeux Olympiques pour les territoires.

Finalement, le Conseil Mondial de CGLU a adopté une **Déclaration d'Appui au Processus de Paix en Colombie**. Cette déclaration appelle à construire une « société de paix et de justice sociale ». Elle a été promue par la société civile et par des membres de la Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains de CGLU : Aubervilliers (France), Badalone (Espagne), Barcelone (Espagne), le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis (France), la Ville de Mexico, Diyarbakir (Turquie), le Fonds Catalan pour la Coopération et le Développement, la Fédération Espagnole de Municipalités et Provinces (FEMP), Granollers (Espagne), Madrid (Espagne), Montevideo (Uruguay), Nanterre (France), Pikine (Sénégal), Plaine Commune (France) et Terrassa (Espagne). La Déclaration complète est accessible [ici](#) (en espagnol uniquement). « El Tiempo », un journal colombien, a rapporté son adoption sur [cet article](#) (aussi en espagnol).



Le Congrès de CGLU à Bogota a permis à la Commission d'établir et reprendre les relations avec de nombreuses villes membres, d'élargir le réseau en y incluant des nouveaux gouvernements qui vont renforcer les travaux de la Commission. Une rencontre a aussi eu lieu l'Adjointe aux Droits des Femmes de la ville de Bogotá, Cristina Velez, afin d'engager un travail commun autour de la question des femmes travailleuses du secteur informel pour 2017. La Commission s'est aussi rapprochée à la ville de Santa Ana (El Salvador) et du Forum Global pour l'Économie Solidaire, coordonné par la Ville de Seoul, qui souhaite porter un groupe de travail de CGLU sur cette question sous l'égide de la CISDPDH.

Enfin, le Conseil Mondial de CGLU a renouvelé les instances statutaires de l'organisation. Parks Tau, Président de l'Association Sud-Africaine de Gouvernements Locaux (SALGA), a été élu Président de CGLU et une nouvelle équipe de co-présidents a été mise en place, avec entre autre la Maire de Barcelone, Ada Colau, le Maire de Quito, Mauricio Rodas

- Un rapport général préliminaire du Congrès est accessible [ici](#) (en anglais uniquement), et l'album photo des activités de la Commission à Bogota, [ici](#).

Le droit à la ville, point de convergence entre Gouvernements Locaux et Société Civile à Quito

Du 16 au 21 octobre, une représentation de la Commission s'est rendue à Quito pour participer à la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable, Habitat III, ainsi qu'aux forums alternatifs organisés par la société civile et les universités de Quito. Après tant d'années à défendre le droit à la ville au sein de CGLU, nous étions très satisfaits que celui-ci soit porté à l'unanimité des Maires du monde réunis lors de l'Assemblée Mondiale des Gouvernements Locaux et Régionaux qui a ouvert la Conférence Habitat III, le 16 octobre. Les Maires ont aussi félicité le fait que le droit à la ville soit mentionné dans l'[Agenda Habitat III](#), malgré l'opposition très forte de certains Etats comme les Etats-Unis, le Canada, l'Union Européenne et le Japon. Cependant, pour la Commission, il a été important d'insister, lors de tous les événements officiels et alternatifs auxquels elle a pris part, sur le fait que le droit à ville est fondé sur des droits humains reconnus internationalement et vise à garantir des villes et des établissement humains qui soient des biens communs et non des objets de marchandisation. La Commission n'a eu de cesse d'insister aussi sur le fait que le droit à la ville ne doit pas être l'injonction de la ville et que la seule durabilité de l'urbanisation qui puisse être s'appuiera sur un lien avec le monde rural. Enfin, la commission a rappelé que les finances publiques, et surtout locales, et les fonds multilatéraux sont nécessaires pour une mise en œuvre universelle de l'Agenda Habitat III. Elle a invité à établir un suivi de cet agenda qui parte des territoires en impliquant les habitants.

Dans le cadre du forum alternatif organisé par [CITE-FLACSO « Alternatives Urbaines et Acteurs de la Transformation »](#), la Commission a pris part dans le panel qui a eu lieu la matinée du 16 octobre. Sous le thème « Acteurs locaux et globaux de la transformation », les intervenants (Magali Fricaudet, coordinatrice de la Commission ; Nelson Saule, GPR2C ; Carlos Macías, porte-parole de la Plateforme espagnole des personnes Affectées par les Expulsions ; Andrea Encalada, leader communautaire de Quito, et Ramiro Rivadeneira, Défenseur des Droits d'Équateur) ont insisté sur le besoin de construire des territoires au service du bien commun qui oblige à repenser les mécanismes démocratiques et à renouveler les contrats sociaux locaux. Cela implique aussi de reconfigurer le rôle des institutions dans la société et de placer leur obligation de garantir les droits des habitants au cœur de l'action publique. Tous les acteurs de la ville sont nécessaires pour construire ce nouveau contrat social. C'est précisément la fonction de la Plateforme Globale pour le Droit à la Ville qui va au-delà des mouvements urbains classiques et réunit des gouvernements locaux, des chercheurs et des membres de la société civile locale et transnationale. De leur part, Fricaudet a mis l'accent sur les alliances nécessaires au changement en insistant sur les nécessaires convergences entre les collectivités locales, les



mouvements sociaux et les syndicats, notamment les travailleurs du secteur public, le secteur universitaire, les entreprises locales et du secteur de l'économie solidaires, les Etats et les organismes de défense des droits des Nations Unies. Enfin, Macías a rappelé la fonction sociale de l'habitat, contraire au modèle de la ville compétitive, qui est fondé sur des processus de concentration et d'accumulation de propriété privée.

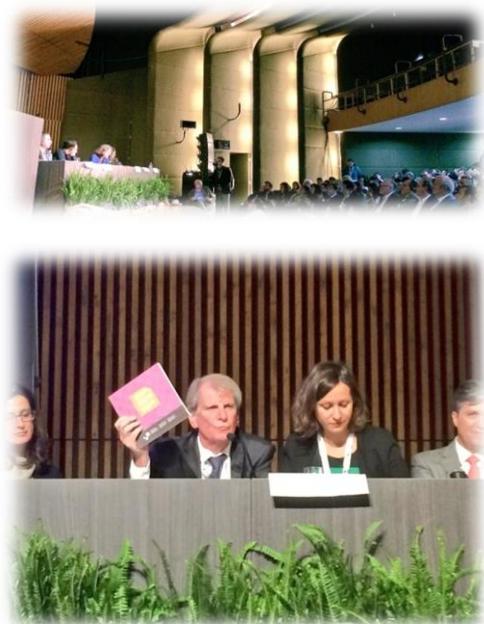
La [Deuxième Assemblée Mondiale de Gouvernements Locaux et Régionaux](#) a aussi eu lieu le 16 octobre, la veille de l'ouverture officielle de la Conférence Habitat III. Des références récurrentes au droit à la ville en tant qu'ensemble de pratiques et de droits qui doivent guider la mise en œuvre du Nouvel Agenda Urbain ont traversé l'ensemble des interventions de Patrick Braouezec (Plaine Commune), d'Ada Colau (Barcelone), de Bipin Kumar rai (Delhi), de Manuela Carmena (Madrid), de Miguel Ángel Mancera (Ville de Mexico) ou encore de Daniel Martínez (Montevideo). Les Maires ont abordé plusieurs dimensions du droit à la ville : de l'égalité des genres à la défense de nouveaux modèles de démocratie locale qui assurent la participation effective des citoyens ou encore à la promotion d'une relocalisation de l'économie au service du bien commun. Les intervenants ont aussi appelé à mettre en place des politiques publiques solides pour assurer le logement accessible, pour garantir les droits humains, et aussi pour combattre de toute urgence la corruption, qui réduit les ressources disponibles pour la mise en œuvre du droit à la ville. Finalement, l'Assemblée a aussi défendu l'accès des gouvernements locaux aux fonds globaux.

- *Cliquez [ici](#) pour lire l'intervention de Patrick Braouezec, Président de Plaine Commune (France) et Co-Président de la CISDPDH, lors de la session à Quito de la Deuxième Assemblée.*
- *Cliquez [ici](#) pour accéder à l'enregistrement vidéo de l'Assemblée (TV ONU).*

Le 18 octobre, Patrick Braouezec, Co-Président de la Commission a pris part à **l'événement parallèle sur les Finances Locales**, organisée par la Commission Finances Locales pour le Développement de CGLU, avec des représentants de l'OCDE, du Brookings Institute, du Lincoln Institute for Land Policy et de la Ville de Dakar (représentée par sa directrice du programme financière). Pendant la session, Braouezec a rappelé le rôle crucial des gouvernements locaux et régionaux dans la garantie des droits et le bien-être de leurs habitants. Il a appelé à développer une « nouvelle redistribution des richesses, permettant aux gouvernements de répondre aux besoins des habitants ». Il a affirmé que cela constitue un défi essentiellement métropolitain. Khady Dia Sarr, la directrice du programme de finances municipales de la ville de Dakar, a identifié deux défis principaux pour sa ville : l'absence d'un bon cadastre municipal –ce qui fait très difficile la collecte des impôts- et l'impossibilité d'accéder directement aux fonds internationaux, et, par conséquent, le besoin des prêts de banques privées –qui sont beaucoup plus chers. À cet égard, Braouezec a clôt le panel mettant en garde contre la financiarisation des villes et les intérêts élevés de prêts du secteur privé. « Les gouvernements locaux et régionaux ont besoin de systèmes fiscaux solides pour prévenir la financiarisation de nos territoires », a-t-il affirmé.



Le Dialogue Urbain sur le Droit à la Ville, session thématique du programme officiel de la Conférence, a eu lieu le 18 octobre. Les intervenants ont abordé les dimensions principales du droit à la ville devant une salle comble, à l'occasion de deux panels. Le premier était composé par des membres de la Plateforme Globale pour le Droit à la Ville (Augusto Barrera, Alison Brown, Ana Falu, Nelson Saule), ainsi que Rosario Robles, la Secrétaire au Développement Urbain et le Logement du Mexique et qui a porté le droit à la ville pendant tout le processus Habitat III. Le deuxième panel a inclus des participants avec parcours très différents (Patrick Braouezec, Président de Plaine Commune, Felipe de Jesús Gutiérrez, Secrétaire au Développement Urbain et le Logement de la Ville de Mexico), de la Banque Latino-Américaine de Développement (José Carreras), du gouvernement canadien et de la société civile.



Des messages forts ont été adressés à une audience nombreuse et diverse : le besoin de renforcer les capacités locales pour rendre le droit à la ville effectif ; le défi de continuer à élargir et à articuler le mouvement global pour le droit à la ville pour générer une masse critique, et l'importance de l'approche de genre dans la façon de faire la ville. D'autres dimensions du droit à la ville ont été abordées, comme les travailleurs informels (qui contribuent énormément aux économies locale et globale, alors qu'ils souffrent une grande privation de droits), et le besoin de politiques publiques de logement social fortes pour garantir des logements accessibles pour tous et garantir ce droit humain essentiel. Finalement, Patrick Braouezec a identifié la construction des métropoles solidaires et coopératives comme le principal défi de l'avenir urbain.

L'après-midi du 18, la CISDPDH, avec le Comité Interministériel pour l'Aménagement Territorial d'Haïti et l'Agence Française de Développement (AFD), a organisé un [networking event sur les droits fonciers et inclusion sociale](#). De nombreux intervenants sont venus échanger autour des problématiques foncières dans cette table ronde animée par la sociologue Agnès Deboulet, chercheuse au Laboratoire La Vue : Boubacar Bah, Maire du District 5 de Bamako et Président de l'Association des Municipalités de Mali ; Shivani Chaudry, du Réseau pour les Droits Fonciers et au Logement (HIC) ; Felipe de Jesús Gutiérrez, Adjoint au Développement Urbain et le Logement de la Ville de Mexico ; Bipin Kumar Rai, du Conseil d'Aménagement Urbain de Delhi, et Rosemary Guignard, du Comité Interministériel haïtien. L'échange a été présidé par Patrick Braouezec et Gautier Mignot (Ministère français des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale). Les interventions ont porté sur deux questions principales : quelles sont les facteurs persistants qui causent l'insécurité foncière ? Quel type d'insécurité a lieu, en termes de capacités pour rester dans un habitat concret et éviter les risques d'expulsion ? Les participants ont aussi conclu en adressant des messages-clé pour mettre en œuvre le Nouvel Agenda Urbain en garantissant la sécurité foncière.

D'abord, le constat que l'insécurité foncière est un phénomène étendu et pluriel qui affecte les centres-ville autant que les quartiers périphériques. Cela implique une situation de risque permanent d'expulsion pour ceux qui la subissent. L'État et l'administration publique par le biais du recours abusif à l'expropriation génèrent aussi de nombreuses expulsions. Cela pose la question de la collision entre les droits humains et le droit à la propriété. Enfin, dans plusieurs pays –notamment ceux où le système de droit foncier a été hérité d'administrations coloniales–, il semble urgent de promouvoir des alternatives à la propriété : les coûts associés à la sécurisation des droits de propriété sont si chers qu'ils deviennent un nouveau facteur d'exclusion. Finalement, les participants ont défendu le principe « aucune expulsions sans relogement » et sa mise en œuvre concrète élément crucial pour combattre les conséquences de l'insécurité foncière.

L'après-midi du 19 octobre, la Commission a été invitée à rejoindre l'**Assemblée de Convergence pour le Droit à la Ville**, avec de association d'habitants du monde entier qui sont venus pour apporter leurs témoignages sur les violations faites au droit au logement. Une évaluation du processus Habitat III a été mise en commun. La Commission a mis l'accent sur le besoin de défendre les villes comme biens communs, face à la privatisation extrême des villes –une tendance qui a aussi été représentée lors de la Conférence Officielle.

Le matin du 20 octobre, la Commission a pris part à l'événement « **The Shift** », co-organisé par la CISDPDH avec la Rapporteuse Spéciale des Nations Unies aux Droit au Logement, Leilani Farha, et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme. Habitants et organisations de la société civile mobilisés pour le droit au logement ont participé à cet événement, visant à établir un réseau de coopération global pour promouvoir le droit au logement comme droit fondamental. À travers une méthodologie participative, la Rapporteuse Spéciale a défendu la création d'un « outil qui nous permette de travailler de façon collaborative pour montrer au monde le pouvoir du mouvement global pour le droit au logement » et changer radicalement le paradigme du logement comme marchandise.

Le lancement de ce réseau réuni des participants du monde entier et des représentants d'organisations de défense des droits humains et du droit au logement (FEANTSA et HIC, parmi autres) mais aussi de plusieurs gouvernements locaux –notamment Diyarbakir, Plaine Commune, Badalone, Barcelone, Madrid, Montevideo, Mexico et Delhi. Tous ont rappelé le besoin d'engager des ressources publiques pour assurer la réalisation du droit au logement en tant que droit fondamental.

- *Le communiqué de presse sur l'événement de « The Shift » est accessible [ici](#) en anglais.*

Dans l'après-midi, la Commission a participé à la session organisée par Bachir Kanouté (ENDA-ECOPOP) sur les processus de planification participative et le droit à la ville, en présence de Nelson Dias (Association *In Loco*, Portugal), Felipe de Paula (Adjoint aux Droits Humains de Sao Paulo), Serge Alliou (Cities Alliance), Jean-Pierre Elong Mbassi (Secrétaire Général de CGLU Afrique) et Alioune Badiane (Think Tank *African Cities*). La discussion a portée sur la nécessité de renforcer les ressources des collectivités locales pour assurer une gestion démocratique de l'urbanisation, en croissance exponentielle dans les villes africaines.



Par ailleurs, la Commission a pris part à d'autres événements et sessions, organisés dans le cadre d'Habitat III et des forums alternatifs. Parmi les événements de la conférence officielle, figure le [**networking event : « Le droit à la ville à Barcelone et de par le monde : l'espace public et le logement au cœur d'un nouveau modèle de durabilité urbaine »**](#). Cet événement a été l'occasion pour les Adjoints en charge de l'urbanisme de Barcelone (Espagne) et de Medellin (Colombie) de présenter leurs propositions afin de garantir le droit à une ville habitable et durable, à travers des politiques visant à intégrer la ville socialement produite dans le tissu urbain, à produire des espaces publics démocratiques de qualité, et à promouvoir des systèmes de location alternatifs pour rendre effectif le droit au logement.

De plus, à la demande de la ville de Quito, l'équipe de coordination de la CISDPDH a rencontré César Mantilla, Secrétaire à l'Inclusion Sociale à la ville de Quito, et ses conseillers, afin d'explorer les possibilités de mise en œuvre d'un programme de suivi de l'impact des politiques d'inclusion sociales de la ville de Quito en termes de garantie des droits humains, sur la base de la [**Charte Mondiale-Agenda des Droits Humains dans la Ville**](#).

Enfin, une **réunion de coordination de la Plateforme Globale du Droit à la Ville** a réuni près de 60 membres du monde entier pour évaluer le parcours collectif de la Plateforme et pour discuter de la future stratégie de l'organisation pour les prochaines années.

Pour conclure, il faut souligner que le Congrès de Bogota et la Conférence Habitat III ont marqué l'achèvement d'une nouvelle étape dans le processus de plaidoyer pour le droit à la ville, étant donné que non seulement les collectivités locales mais aussi l'Agenda Habitat III adopté par les Etats membres mentionnent le droit à la ville –que la CISDPDH défend depuis 2012. Cette reconnaissance est le résultat de l'alliance entre les collectivités locales défenseuses du droit à la ville au sein de CGLU, la société civile et les chercheurs (FLACSO, La Vue, DPU-UCL, le Centre d'Études Sociales de Coimbra), en particulier avec des partenaires tels qu'Habitat International Coalition ou l'Institut Polis –avec qui la Commission travaille depuis 10 ans, et à présent réunis sous la bannière de la Plateforme Globale.

Toutefois, de nouveaux défis se présentent dans cette nouvelle étape, qu'il nous faudra surmonter pour que le droit à la ville ne reste pas lettre morte :

- S'assurer que le droit à la ville ne devienne pas « l'injonction à la ville » - un risque bien réel dans un monde majoritairement urbain, et où les migrants internes et internationaux qui viennent peupler les villes le font généralement de manière non choisie car la ville représente la seule alternative possible de vie face à l'abandon des politiques de développement rural, à l'accaparement des terres arables et aux conséquences du changement climatique
- Renforcer les bases légales pour que le droit à la ville ne demeure pas seulement une vision, mais un corpus légal enraciné dans les droits humains reconnus dans les traités internationaux.
- Garantir, au niveau local et mondial, les fonds et les ressources publiques nécessaires pour faire des villes des biens communs –en réaction à la tendance actuelle à la privatisation et à la *Smart City*.
- Mettre en œuvre un programme de suivi d'Habitat III, qui parte du niveau local et se base sur des indicateurs permettant de mesurer la garantie du droit à la ville.
- Renforcer les bases sociales du droit à la ville et élargir le mouvement mondial de plaidoyer en sa faveur.

Cliquez [ici](#) pour accéder à l'album photo des activités où la Commission a pris part à Quito.

